

Paris à Avignon. que les pontons publics en France ne sont pas très-désirés d'en reprendre la construction.

Comme une invention de la première espèce, il y a lieu à signaler une machine à percer les souterrains. Les chemins de fer, ne pouvant gravir que des pentes douces, sont obligés de faire une trouée à travers des montagnes quand ils en rencontrent d'un peu élevées.

On sait quel auxiliaire ont les chemins de fer dans la télégraphie électrique. C'est une invention qui renouille à un petit nombre d'années, et dont l'administration et le commerce peuvent retirer de grands avantages.

Beaucoup d'inventions ont eu lieu aussi, les unes pour augmenter la force et la stabilité des locomotives, les autres pour simplifier et faciliter les signaux et pour multiplier les avertissements contre les accidents.

Il y a peu de temps, à l'occasion d'un projet de chemin de fer qui relierait Turin à Chambéry, et, par conséquent, à la France, M. Paléocamp, inspecteur général du génie civil du Piémont, a fait connaître que ce chemin devait offrir, entre Barlowéche et Modane, un souterrain de 12,290 mètres (plus de 3 lieues) de long, et qu'on espérait le terminer en cinq ans.

L'idée première de ce souterrain était de feu M. Méhail, sujet sarde, qui résidait à Lyon; la machine qui doit y servir, et qui s'appelle particulièrement aux terrains les plus récalcitrans, est de l'invention de M. Maus, habile ingénieur belge, que le gouvernement piémontais, a mis à la tête de ses chemins de fer, depuis un certain nombre d'années.

Une autre invention, plus modeste, mais qui a son prix, tendait à faire mieux mériter aux chemins de fer le nom qu'ils portent. On sait qu'après les premiers essais on se décida à leur donner pour bases des traverses en bois. Mais le bois a l'inconvénient de pourrir, et ces traverses mêmes manquent d'une fixité suffisante, ce qui oblige à les repousser sans cesse.

Un autre inventeur a remédié à cet inconvénient par le moyen d'une entretoise ou barre en fer qui relie deux à deux les plateaux placés en vis-à-vis sous les deux lignes. L'expérience a été faite sur le chemin de Ver-

sailles (rive gauche), où l'inventeur, M. Henry, était employé, et elle y a réussi. On l'a renouvelée au chemin de Chartres, sur une longueur de deux kilomètres, et jusqu'à présent, là aussi, on en est très-satisfait.

On sait quel auxiliaire ont les chemins de fer dans la télégraphie électrique. C'est une invention qui renouille à un petit nombre d'années, et dont l'administration et le commerce peuvent retirer de grands avantages.

Beaucoup d'inventions ont eu lieu aussi, les unes pour augmenter la force et la stabilité des locomotives, les autres pour simplifier et faciliter les signaux et pour multiplier les avertissements contre les accidents.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 8 AVRIL 1851.

Première Page:—Amérique-Californie-Orégon, etc.—Présentation du Grand-Jury de ce District.—Chemin de fer—Décoverture.

Feuilleton:—Voyages au Canada et Naufrage du R. P. Crespei, en 1736.

Sous l'honorable titre de collaboration, le *Moniteur Canadien* du 28 mars a inséré dans ses colonnes un article marqué au coin de la plus repoussante malhonnêteté vis-à-vis nous.

L'écrivain du *Moniteur*, après avoir dit que sur 11,661 membres du clergé bénéficiaire de l'église nationale d'Angleterre, 5,965 ne résident pas dans les paroisses dont ils reçoivent les bénéfices et négligent entièrement leurs devoirs, bien que ces messieurs reçoivent £1,130,000 par an d'émoluments.

anglican. Voici ce qu'ils disaient alors à propos de la discussion sur la dime:

"Mépris de nos frères séparés, qui, eux, rétribuent en gentils hommes leurs ministres; dédaigné par les classes riches qui ne sont pas constamment assez mystiques pour juger autrement que par les sens; dénué des moyens de s'instruire, en un mot, ravale, devenu une nullité sociale, le clergé trait cachier sa honte dans la sucrerie."

"Nous ne ferons pas à notre clergé, ajoute aussitôt le consciencieux écrivain, l'injure de le supposer pour un moment capable d'appuyer les doctrines des *Mélanges*."

"Eh! bien, nous ne supposons pas nous, non plus, le collaborateur du *Moniteur Canadien* capable de la plus malhonnête supercherie, mais nous allons prouver amplement que c'est le fait."

Si les lecteurs veulent bien se reporter à notre article du 28 septembre 1849, ils verront que nous avions à répondre à "Un Abolitionniste" qui reprochait au clergé Canadien ses revenus comme étant "un amer sarcasme à la pauvreté du peuple," qui voulait rappeler ce clergé à "la pauvreté des Apôtres;" qui mentionnait qu'en 1667 le Conseil Supérieur avait fixé la portion congrue le chaque curé à 500 francs, plus de casuel, et qui avait l'air d'insinuer qu'il devrait suffire de donner aux prêtres "la nourriture et l'entretien." Or, c'est à propos des idées "d'Un Abolitionniste" que nous disions:—

Ce serait, en vérité, un grand pas de fait pour certains abolitionnistes, s'ils pouvaient faire dominer un système aussi mesquin ou quelque chose d'approchant. Le clergé avait bien moins d'influence. Il n'aurait pas l'occasion de se faire aimer du peuple par sa bienveillance et ses amonitions. Mépris par nos frères séparés qui, eux, rétribuent en gentils hommes leurs Ministres; dédaigné par les classes riches qui ne sont pas constamment assez mystiques pour juger autrement que par les sens; dénué des moyens de s'instruire, en un mot, ravale, devenu une nullité sociale, le clergé trait cachier son abaissement dans la sucrerie. Ce serait alors le retour de l'âge d'or. C'est alors que le Progrès promènerait son sceptre bûché d'un bout à l'autre du Canada: le peuple n'aurait plus de garanties pour le succès, ni personne pour se gorger du fruit de ses sueurs. Voyez en France; y a-t-il des pauvres maintenant? Non, non; il n'y a plus que Liberté, Fraternité, Egalité.

Après avoir lu cette citation, quelle âme honnête qui ne se révolte en voyant l'écrivain du *Moniteur* nous accuser de sembler envier la position du clergé anglican, avec ses énormes richesses!

Quels hommes généreux et éclairés ne déploieraient pas un abus aussi démoralisant du *journalisme*?—En trouquant, en dénaturant le sens des écrits d'un adversaire, on donne un exemple d'autant plus funeste à la société, que ce scandale tend à transformer les bureaux de journalistes en usines où se fabriquent journellement, pour le malheur des peuples, des articles empreints d'astuce et de mensonge.—En terminant, nous demandons si ce "grand nombre de citoyens respectables" qui ont en assez d'influence auprès du Directeur du *Moniteur Canadien* pour lui faire reproduire un Amendement évêque, ne devaient pas user de cette même influence pour le détourner d'introduire dans sa feuille des écrits qui sont un outrage à tout principe d'honneur et de loyauté.

Nous avons reçu le *Brownson's Quarterly Review* pour Avril ainsi qu'une copie du *Revue du Répertoire National* de M. J. Husson. Nous donnerons une appréciation détaillée de l'un et de l'autre dans notre prochaine feuille.

La nouvelle loi postale est en pleine opération depuis samedi. Il en est de même de la loi sur les *Sauvages* qui, depuis sa promulgation, a provoqué de la part de quelques intéressés dans le commerce des spiritueux des plaintes qui n'auraient pas été plus amères si elles avaient eu pour prétexte l'inefficacité pratique et démontrée de la mesure qui doit opposer une digue à l'irruption funeste des liqueurs fermentées.

A une assemblée de la Société de Tempérance de la Section St. Joseph tenue le 1^{er} d'Avril, les messieurs suivants furent choisis pour être les officiers et conseillers pour l'année courante. Patron " Monseigneur Prince Président " Louis Renaud

Jer Vice Prés. " Narsisse Valois
2^d Vice Prés. " Gabriel L. Rolland.
Secrétaire " Cyprien Fitzpatrick
Assistant " Joseph Duhaux
Trésorier " François Benoit
Asst. " George Groves
Chaplain Messire J. H. Prévost
Médecin Doct. B. Charlebois
Commis. Ordonnateur André Lapiere
Député " P. F. Heyneman.

Perceurs, —M. M. Olivier Faucher, Eusèbe Guimette, Victor Lebert, François Leblanc, Louis Chabot, J. Duchesneau, Benjamin Desroche, Charles Charland, Frs. Oberlin, Caj. M. Moses, C. S. Rodier, Jos. Versaille, Benjamin Parent, J. B. Ledue, Hilaire Delandantaye, Eustache Langueudoe, Frs. Roy, Charles Laurin, Fabien Laforest, Benjamin Chaillée, Pierre Arcouet, Denis Duford, Gédéme Pilon, Alexis Payette, Antoine Mallette, Joseph Clément, Michel Houle, J. B. Latour, André Lavière, Simon Renaud, Maurice Consineau, B. Jovanatis.
Montréal: 6 Avril 1851.

La *Minerve* dit tenir de bonne source que la convocation du Parlement Provincial aura lieu le 20 mai prochain, pour la dépeche des affaires.

Nouvelles Religieuses.

Le carnaval a été ce qu'il est à Rome, quand le peuple s'abandonne librement à son entraînement naturel; c'est-à-dire qu'il a régné la gaîté la plus franche et la plus expressive. La défense qu'avait faite la police de porter des masques a prévenu jusqu'aux tentatives de désordre, et les démagogues sont allés, nous écrivait-on, hors de Rome maudire dans des festins fraternels cette ville assez aveugle pour préférer les joies que tolère un gouvernement paternel à un régime de spoliation, de terreur et de meurtre auquel les mazzinians l'avaient soumise.

Pendant qu'on s'amuse au *Caros*, on prie dans les églises, et l'oratoire *del Caravita*, où le Saint-Sacrement est exposé à cette époque a été sans cesse rempli d'une foule pieuse et recueillie. Il en a été de même à la *Minerve*, à S. Lorenza in Damazo, à S. Girolamo.

Lundi, 24 février, le Saint-Père s'est rendu au convent des Saints Jean et Paul, au mont Caelius, occupé par les Passionnistes. Cette visite était d'autant plus précieuse à l'édification communautaire religieuse qu'il s'agissait de faire un pas dans le procès de béatification du vénérable Paul de la Croix, fondateur de l'Ordre.

Le procès sur les miracles a été introduit en 1827, et on allait lire le décret déclarant l'authenticité du premier miracle discuté par la congrégation des Rits. Après cette lecture faite par Mgr. Fatati, secrétaire de la S. Congrégation, en présence de Sa Sainteté, de plusieurs Cardinaux et Prélats, le R. P. supérieur, général de l'Ordre, adressa au Saint-Père une allocution dans laquelle il rappela le but qu'avait eu le vénérable Paul de la Croix en instituant un ordre à la fois si austère et si actif; se réjouissant de voir ses mérites solennellement reconnus, et s'engageant à suivre son exemple en se dévouant avec tous ses frères au salut des âmes. Le Saint-Père répondit, avec l'accord de la plus ardente conviction, que le grand, le sublime mystère de la Passion a sauvé le monde: "C'est là, s'est-il écrié, c'est dans cette sainte devise de la souffrance que votre vénérable fondateur et vous avez puisé ces admirables enseignements que votre Ordre a donnés et donne encore au monde: c'est elle qui m'a toujours inspiré une vraie prédilection pour votre institut. Priez, oui, priez par les mérites de cette Passion sainte pour que la vérité triomphe dans les âmes. Quant à l'Eglise, quant à ce roc sur lequel elle est fondée, ils sont également impénétrables et contre eux toutes les portes de l'enfer ne sauraient prévaloir."

On lit dans le *Canadien*:
NOUVELLES DE ROME.—Extrait d'une lettre de Rome en date du 23 février 1851:
"Le condituteur de l'archevêque de Québec a été consacré aujourd'hui par les mains du vénérable et saint cardinal Fransoni, assisté

de l'archevêque de New-York et de l'évêque de Marseille. Il compte quitter Rome vers le 15 mars. Il pourrait pourtant être obligé de retarder le jour de son départ, pour attendre le pallium; toujours il espère être rendu à Québec au commencement de juin."

Le titre du siège in partibus de Mgr. le condituteur de Québec est Tlos en grec et Tlou en latin et en français. Tlou est un évêché suffragant de Myre, en Lycie, dans l'Asie Mineure. Le ci-devant titulaire de cet évêché est l'évêque actuel de Liverpool, transféré à ce dernier siège par les arrangements ecclésiastiques et hiérarchiques qui ont été faits dernièrement en Angleterre, à la grande édification de John Bull. L'archevêque en titre de Myre se trouve être Monsignor Garibaldi, actuellement nonce en France. Les évêchés de Telmesso et de Sidyme appartenant à la même province.

Prusse.—La direction supérieure des cultes en Prusse, avait été chargée par S. M. le roi de formuler des propositions par rapport à l'observation rigoureuse du dimanche. Elle vient d'achever son mémoire, dans lequel elle propose: 1^o. que le droit des classes laborieuses à jouir du repos du dimanche soit protégé par le gouvernement par des mesures convenables contre l'arbitraire et la cupidité des maîtres; 2^o. que les autorités elles-mêmes, pour donner l'exemple de la sanctification du dimanche, fassent cesser les travaux dans toutes les branches du service public pendant les dimanches et les jours fériés.

EUROPE.

ARRIVÉE DU BALTIK.

Ce steamer, arrivé le 4 à New-York, a apporté de l'ancien continent des nouvelles peu importantes.

Un vaisseau qui a touché à Bedford (Angleterre) a communiqué la nouvelle de la position critique dans laquelle se trouve placé le gouvernement de la colonie du Cap de Bonne-Espérance. Il occupe avec cinq cents soldats un fort qu'environnent huit mille guerriers Caffres interceptant toute communication entre lui et le Cap. Il n'était que faiblement approvisionné, et, à moins d'être promptement secouru, il allait tomber au pouvoir des Caffres. On s'attendait à l'envoi du Régiment de Ste Hélène au Cap. On disait que la guerre était soutenue avec fureur et prenait une extension alarmante.

Le Cabinet Anglais est encore en désarroi. Il était bruit de la retraite de Lord Palmerston. On disait aussi qu' M. Caldwell serait nommé chancelier de l'Échiquier en décembre prochain.

Les débats sur le Bill contre les Titres Ecclésiastiques dans le Parlement aborment et font obstacle à toutes les autres affaires.

La *Gazette de Milan* publie un long article en contradiction des rapports suivant lesquels des renforts devaient être ajoutés à l'armée Autrichienne en Italie.

Les nouvelles de Berlin allaient jusqu'au 18 mars.

L'anniversaire de la révolution prussienne avait été célébré fort tranquillement. Les feuilles ministérielles donnaient à pressumer que dans une note récente de St. Pétersbourg à Vienne, le Cabinet Russe avait protesté contre la réunion des provinces extra-germaniques de l'Autriche.

On mande de Constantinople qu'on a découvert une conspiration dont le but était d'empoisonner le Sultan. Le propre frère du Sultan en était le moteur, et quelques Céléphas lui prêtaient assistance.

Le gouvernement Russe a favorisé la Grèce d'un nouveau traité de commerce, en vertu duquel les figues, les vins, l'huile et le soie seraient imposés à des taux réduits.

SECOND DÉPÊCHE D'UN JOUR PLUS TARD.

RUSSIE.—Une note a été reçue de Vienne, contenant une réponse au protocole de la Russie du 9 mars. Par cette note, le Cabinet Autrichien exprime sa bonne volonté et sa disposition entière à coopérer avec la Russie à la création d'un gouvernement central et perma-

notre viande avec des pois, et qu'on n'épargnerait rien pour nous prouver que l'humanité est aussi bien une vertu chez les sauvages américains que chez les peuples civilisés. Lors que cette ancienne est donné ses ordres, il nous pria de satisfaire sa curiosité. Je tâchai de m'oublier aucune des circonstances que vous savez avoir accompagné notre malheur; et après avoir fini mon récit, je priai ce vieillard de me dire pourquoi les deux sauvages que nous avions vus dans le fort de notre infortune, avaient refusé de nous secourir. "Les sauvages," me dit-il, "tremblent au seul nom de maladie et à tous mes raisonnements n'ont pu encore dissiper cette terreur dont tous ceux que vous voyez dans cette cabane, sont remplis. "Ce n'est pas qu'ils soient insensibles aux maux de leurs frères; ils voudraient voir les soulager; mais la crainte de respirer un air contagieux s'oppose au mouvement de leurs cœurs naturellement portés à la compassion. Ils craignent la mort, non pas comme le commun des hommes, mais à un tel point que, pour l'éviter, je ne sais s'ils ne se rendraient pas coupables des plus grands crimes. Voilà," dit-il en m'en montrant un qui était derrière les autres, "celui qui vous a manqué de parole. J'vint ici vers le commencement du mois, et nous raconta dans quelle triste situation il avait vu les Français qu'il croyait morts alors, et auxquels il aurait donné volontiers du secours, si la corruption n'avait été parmi eux. Voilà l'autre, continua l'ancien, en me montrant celui après lequel j'avais couru." Il

est arrivé ici une heure avant vous, pour nous avertir qu'il y avait trois français vivants; qu'il n'était plus dans le voisinage de leurs morts, qu'ils se portaient bien, et qu'il croyait qu'il pouvait les secourir sans craindre qu'ils apportassent avec eux le mauvais air. Nous avons délibéré un instant; ensuite nous avons envoyé un sauvage vers l'endroit où vous étiez, pour vous indiquer par trois coups de fusil le lieu de notre demeure. Au reste, vos malades nous ont semblé empêchés de vous aller secourir; et peut-être y serions-nous allés, si l'on ne nous avait assurés que le secours que nous pourrions vous envoyer ne vous servirait de rien, et pourrait nous apporter un grand dommage, puisque votre cabane était environnée et remplie d'un air infecté qu'il serait très dangereux de respirer. Un pareil discours dans la bouche d'un homme qu'un faux préjugé nous fait croire incapable de penser et de raisonner, et auquel nous otions injustement le sentiment et l'impression, me surprit beaucoup, je vous avoue même, que pour avoir des sauvages l'idée que je vous en donne, il ne m'a pas paru moins que les entendre.

Lorsque ce vieillard eut fini, je tâchai de lui exprimer toute la reconnaissance dont nous étions pénétrés; je le priai d'accepter mon fusil que sa bonté et les ordres dont il était couvert rendait préférable à tous ceux qui étaient dans la cabane; je lui dis ensuite que la fatigue avait empêché un de nos camarades de nous suivre, et que ce serait mettre le comble à ses bienfaits s'il voulait envoyer devant de lui, deux hommes pour l'aider à se

rendre auprès de nous. Mes instances furent inutiles; les Sauvages craignent de sortir la nuit, et personne ne voulut entreprendre d'aller secourir M. Furst. On me promit pourtant que le lendemain on irait de grand matin; ce refus me fit bien de la peine; l'ancien s'en aperçut, et me dit pour me consoler qu'il serait assez inutile de vouloir chercher mon ami dans l'obscurité; qu'il n'avait point de fusil pour faire entendre où il était, et qu'il valait mieux attendre que le jour fut venu. M. Furst passa donc la nuit sur la neige ou Dieu s'en put le garantir de la mort, car dans la cabane même nous endurâmes un froid inexprimable; jamais les Sauvages ne font de feu quand ils se couchent; ils n'ont pas même de couvertures, et par conséquent nous passâmes une très mauvaise nuit.

Le lendemain, comme nous nous disposions à aller au devant de M. Furst, nous le vîmes arriver; nos traces l'avaient guidé, et pour nous joindre il avait profité du temps auquel la neige duree par le froid de la nuit, ne cède pas au poids de ceux qui marchent dessus; notre premier soin fut de le réchauffer, nous lui donnâmes ensuite quelque nourriture, et nous nous réjoignâmes réciproquement le plaisir que nous avions de nous voir réunis.

Nous passâmes avec les sauvages le vingt-neuf et le trente Avril; ils semblaient être jaloux de ceux qui nous marquaient le plus d'attention, et ils tâchaient de se surpasser les uns les autres à cet égard. La viande d'Ours et le Caribou ne nous manqua point pendant ces deux jours, et l'on avait soin de nous don-

ner les endroits les plus délicats. Je ne sais si les devoirs de l'hospitalité sont mieux remplis par les Européens que par les Sauvages; du moins sus-je tenté de croire que ceux-ci les remplissent de meilleure grâce.

Le premier de Mai ils mirent la chaloupe à l'eau; nous embarquâmes tous, et mimes à la voile, le vent nous manqua vers midi environ à 6 lieues de la terre ferme. Ce contre-temps m'affligeait, je craignais de ne pouvoir secourir assez tôt ceux de nos camarades qui étaient restés dans le lieu de notre naufrage, cette crainte me fit prier l'ancien de me donner deux hommes avec un canot d'écorce pour gagner la terre, j'essayai de l'engager à m'accorder ma demande; il lui promettant d'envoyer du Tabac et de l'Eau-de-vie à tous ceux qui étaient dans la chaloupe, aussitôt que je serais arrivé chez les Français. Quelqu'envie qu'il eut de m'obliger; il tint conseil avec me rien promettre, et ce ne fut pas sans peine qu'on eut égard à ma prière. On craignait qu'un trajet de six lieues ne fut trop long pour un canot, et l'on ne voulait pas nous exposer à périr. Nous partîmes donc, et vers les 11 heures et demie nous arrivâmes à terre, j'entra dans la maison des français, le premier que j'apprequis fut M. Volant originaire de St. Germain en Laye, mon ami, et maître de ce poste, je ne pouvais pas tomber en de meilleurs mains, je trouvais dans un seul homme le désir sincère et le pouvoir réel de me rendre service.

Il ne me reconnut pas d'abord, et en effet je n'étais pas reconnaissable; dès que je lui

eus dit mon nom, il me prodigua les marques de son amitié, et le plaisir que nous eumes de nous embrasser fut extrême de part et d'autre. Je lui dis d'abord à quoi je m'étais engagé envers les Sauvages, il remplit ma promesse, et chacun de nos délégués eut de l'eau-de-vie et du Tabac. Ils n'arrivèrent là que sur les dix heures du matin; jusqu'à ce temps je fis à M. Volant le récit de tout ce qui m'était arrivé, et j'assistai exprès sur le sort des vingt-quatre hommes qui étaient au Naufrage; mon ami en fut d'autant plus touché qu'ils étaient encore dans la peine. Aussitôt il arma une chaloupe pour aller les secourir, et pour tâcher de découvrir lui-même si quelqu'un des treize hommes du canot vivait encore. Lorsqu'il fut parvenu aux environs du naufrage, il fit tirer quelques coups de fusil pour se faire entendre à ceux que nous y avions laissés, en même temps il vit quatre hommes qui se jettèrent à genoux, et qui les mains jointes le supplièrent de leur sauver la vie. Leurs visages decharnés, pour ainsi dire, le son de leur voix qui annonçait qu'ils étaient sur le bord du tombeau, et leurs plaintes perçèrent le cœur de Monsieur Volant. Il avança auprès d'eux, leur fit prendre quelque nourriture, mais avec modération de peur de leur causer la mort en les rassassiant tout d'un coup. Malgré cette sage précaution, un de ces quatre hommes nommé Tenguy Breton d'origine, mourut après avoir bu un verre d'eau-de-vie.

Mon ami fit enterrer les vingt et un hommes qui étaient morts depuis que nous les